



Abonnement telephonique gsm

Par **hub62**, le **18/02/2011** à **13:46**

Bonjour,rnj'ai du résilié mon abonnement téléphonique pour la raison de changement de situation avec une ligne professionnelle et ayant déjà une deuxième ligne chez ce fournisseur "SFR".rnmon contrat se finissant le 14/08/2012 celui ci me réclame la somme de 577.32 € est ce normal sachant que je n'utilise plus cette lignernJe leur demande de bien vouloir me faire plusieurs échéance rncela est possible mais avecx des frais supplémentaires (10€)!!!!rnMerci de vos conseilsrnCordialement

Par **mimi493**, le **18/02/2011** à **18:09**

Le fait d'utiliser ou non le service ne change rien.rnSi vous vous étiez engagé pour un an, ils sont dans leur droit